

# Vide-grenier

**Il reste encore des places, prolongation de la période d'inscriptions jusqu'au vendredi matin 8 septembre 2023 inclus.**

Rendez-vous le **dimanche 10 septembre 2023** de **9h00 à 17h00** pour votre traditionnel

vide-grenier.

Les emplacements sont attribués par l'organisateur en fonction des réservations par ordre d'arrivée des inscriptions. Toutes demandes d'inscription pour les exposants souhaitant être positionnés les uns à côté des autres devront se faire dans le même envoi.

L'attestation "inscription vide grenier" d'autorisation exceptionnelle d'occupation du domaine public sera téléchargeable sur [www.ville-boisleroi.fr](http://www.ville-boisleroi.fr) ou disponible en mairie et devra être impérativement complétée, signée et déposée en mairie, accompagnée de :

- la photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, téléphone, etc.) ;
- l'attestation « inscription vide-grenier » ;
- un chèque de règlement à l'ordre du Trésor Public dont le montant est fixé à 10,00 €.

(voir document ci-contre)

**Les autorisations d'installation seront à retirer en Mairie à l'accueil, avant le vendredi 8 septembre 2023**

---

Lieu : **avenue Gallieni**



Le dimanche 10 septembre 2023

Infos pratiques

Inscriptions auprès du service manifestations

du 30 août au 8 septembre 2023.

- inscriptions pour les Bacots et les habitants de l'agglomération du pays de Fontainebleau iniquement (voir règlement ci-dessous)

Document(s)

[Attestation inscription vide grenier 2023](#)

[Réglementation vide grenier 2023](#)

Contact

Contact :

- [manifestations@ville-boisleroi.fr](mailto:manifestations@ville-boisleroi.fr)
- 01 60 59 18 18